

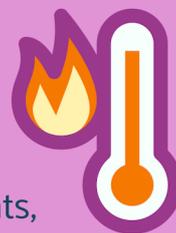


AUDIT ÉNERGÉTIQUE : AMÉLIOREZ L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE VOS BÂTIMENTS AVEC LE SYDEC

Face à l'augmentation des coûts énergétiques et aux réglementations de plus en plus strictes telles que le Décret Tertiaire, il devient primordial d'adopter une stratégie globale de performance énergétique. Le SYDEC vous propose de bénéficier d'audits énergétiques de qualité, réalisés par des bureaux d'études soigneusement présélectionnés via un accord-cadre couvrant toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Qu'est-ce qu'un audit énergétique ?

L'audit énergétique consiste à établir et à planifier un programme de travaux pour améliorer la performance énergétique d'un bâtiment. Il comprend une analyse détaillée de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes (chauffage, climatisation, ventilation, éclairage), avec un descriptif des désordres apparents, une analyse fine et critique du fonctionnement du bâtiment et des données recueillies des recommandations chiffrées pour réduire les consommations d'énergie et améliorer le confort, ainsi qu'un programme de réhabilitation avec au moins trois scénarios de travaux, appuyé par une analyse financière détaillée.



Est-ce un outil adapté à vos besoins ?

L'audit énergétique est recommandé si vous envisagez des travaux de rénovation sans savoir par où commencer, pour connaître le budget nécessaire ou les aides disponibles ou si votre bâtiment est concerné par le Décret Tertiaire.

Pourquoi choisir le SYDEC pour vos audits ?

En plus de garantir la qualité et des prix compétitifs, le SYDEC, lauréat des programmes ACTEE de la FNCCR, vous apporte une subvention de 50% sur le prix de l'audit réalisé sur un bâtiment tertiaire.



Et après l'audit ?

Pour concrétiser les recommandations issues de l'audit, une Maîtrise d'Œuvre est nécessaire. Le SYDEC vous aide à sélectionner un Maître d'Œuvre pour la conception, la rédaction du cahier des charges, la mise en concurrence des artisans et le suivi des travaux.

Pour + d'informations, contactez nos économes de flux :
economedeflux@sydec40.fr

